Formation : SAP PP & MM : paramétrage avancé pour optimiser la supply chain

Code : HEV27

Durée : 35 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans un contexte industriel où la réactivité de la supply chain conditionne directement la compétitivité, la qualité du paramétrage SAP PP et MM devient un levier opérationnel majeur. Un système mal configuré génère des écarts de planification, des ruptures de stock ou des surcoûts de production difficilement rattrapables. Cette formation permet aux équipes techniques et fonctionnelles de reprendre la maîtrise du paramétrage pour aligner le système sur les processus réels de l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Configurer les stratégies de planification et les paramètres MRP selon les contraintes industrielles de l'organisation
- Paramétrer les structures d'achat et les règles de gestion des stocks dans SAP MM
- Configurer les types d'ordres de fabrication, les statuts et les flux de coûts associés
- Diagnostiquer les incohérences de configuration courantes et appliquer des méthodes de résolution structurées
- Personnaliser le système via les User Exits et BAdIs pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise
- Sécuriser les accès et gérer les autorisations dans un environnement PP/MM

Public concerné

Cette formation s'adresse aux utilisateurs expérimentés de SAP PP et MM, aux consultants fonctionnels, aux chefs de projet ERP, ainsi qu'aux responsables de production et de logistique ayant déjà une pratique opérationnelle des deux modules et souhaitant monter en compétence sur le paramétrage avancé.

Prérequis

Connaissance approfondie des processus métier de planification, de production et de gestion des matériaux. Expérience pratique de l'utilisation de SAP PP et MM. Connaissance de base de la navigation dans SAP.

Programme

Fondamentaux du paramétrage et environnement de configuration

Ce bloc pose le cadre technique dans lequel s'inscrit l'ensemble des paramétrages PP et MM, en revisitant l'architecture SAP et les outils de configuration.

- Rappel des fondamentaux de SAP PP et MM
- Architecture et composants clés du système
- Introduction au Customizing et à l'IMG (Implementation Guide)
- Conventions de nommage et bonnes pratiques de configuration

Paramétrage avancé de la planification de la production (PP)

Ce bloc couvre les configurations qui gouvernent la planification industrielle, depuis la définition des stratégies jusqu'à la gestion fine des capacités.

- Stratégies de planification : Make-to-Stock, Make-to-Order et variantes
- Configuration des types de besoins et des groupes de stratégies

- Gestion des données de base : articles, nomenclatures, gammes
- Paramétrage avancé de la planification des besoins (MRP)
- Configuration et optimisation de la gestion des capacités

Paramétrage avancé de la gestion des matériaux (MM)

Ce bloc traite de la configuration des processus d'approvisionnement et de gestion des stocks, ainsi que des points d'intégration avec le module PP.

- Structures organisationnelles des achats et paramétrage associé
- Détermination des sources d'approvisionnement
- Types de stocks, mouvements de stocks et règles de valorisation
- Paramétrage des inventaires physiques
- Flux d'intégration PP-MM : données et points de contrôle

Configuration avancée des ordres de fabrication

Ce bloc aborde le paramétrage des ordres de fabrication dans leur dimension opérationnelle et financière, en lien avec la qualité et le reporting.

- Types d'ordres de fabrication et paramétrage spécifique
- Gestion des statuts des ordres de fabrication
- Intégration avec la gestion de la qualité (QM)
- Calcul des coûts de revient des produits fabriqués
- Suivi de production et outils de reporting

Optimisation et personnalisation du système

Ce bloc présente les mécanismes d'extension du standard SAP pour adapter le comportement du système aux contraintes propres à chaque organisation.

- Utilisation des User Exits et BAdIs pour la personnalisation fonctionnelle
- Création de rapports personnalisés
- Monitoring des performances du système
- Gestion des autorisations et sécurité dans les modules PP et MM

Résolution de problèmes et recommandations de paramétrage

Ce bloc outille les participants pour analyser les dysfonctionnements de configuration et mettre en œuvre des corrections durables.

- Identification des problèmes de configuration courants en PP et MM
- Méthodologies structurées de résolution de problèmes
- Recommandations et bonnes pratiques pour un paramétrage pérenne

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 35 heures, les collaborateurs seront capables de configurer de façon autonome les modules SAP PP et MM pour refléter les processus industriels et logistiques de l'entreprise, d'identifier les incohérences de paramétrage et d'y apporter des corrections argumentées, d'étendre le standard SAP via des développements ciblés, et de sécuriser l'environnement par une gestion rigoureuse des autorisations.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*